

BULLETIN COMMUNAL

OTTIGNIES - LOUVAIN-LA-NEUVE

SANS DÉTOUR

FINANCES COMMUNALES EN DÉFICIT

Face au déficit structurel de plus de 3 millions d'euros, la majorité a décidé d'augmenter les impôts et de créer de nouvelles taxes communales. **P3**



Imprimé sur du papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique

ENVIRONNEMENT

OLLN 2.0 propose une motion zéro plastique au conseil communal **P2**



SOCIAL

Ottignies - Louvain-la-Neuve dispose du taux de RIS et de chômage le plus élevé sur le brabant wallon. Pour quelle politique liée à l'emploi ? **P3**



L'ÉDITO

Cette publication a pour objectif d'informer les habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve sur les événements qui font l'actualité politique de notre commune. Vous nous direz que le Bulletin communal existe déjà, et vous avez raison! Vous admettrez toutefois que l'information qui y est distillée est soigneusement orchestrée par la majorité (Ecolo-Avenir-PS) et par le Collège en particulier. De même, dans la presse, les articles relaient souvent les échos de la majorité, sans toujours donner la parole aux autres formations politiques.

Notre groupe OLLN 2.0-MR veut inscrire son action politique dans une démarche de participation citoyenne. Or, nous pensons que cette participation commence par une information complète, critique et sans tabou. Aussi nous estimons que nous ne pouvons nous contenter de l'information contrôlée

par ceux qui définissent et mènent les actions politiques dans notre commune. Dans le Bulletin communal 219 (juin-juillet 2019) par exemple, pas moins de 7 pages étaient consacrées aux difficultés financières de notre Ville, devant faire face à un déficit structurel de plus de 3 millions d'euros. 7 pages dans lesquelles la majorité nous explique que ce n'est pas de sa faute mais de celle des autres niveaux de pouvoirs. A aucun moment, par contre, le Bulletin communal ne mentionne que les portefeuilles échevinaux du budget et des finances sont dans les mains de la même formation politique (Ecolo) depuis près de 20 ans! Nous considérons que cette manière de communiquer n'est pas complète, pas honnête !

Aussi, nous souhaitons donner notre lecture de l'actualité politique communale depuis les dernières élections communales

d'octobre 2018. Dans ce numéro du Bulletin communal / Sans détour, vous lirez notre analyse de la situation déficitaire de notre commune, vous découvrirez, entre autre, notre opinion sur l'augmentation des impôts et des taxes ou sur la péréquation cadastrale... Nous nous ferons également l'écho d'initiatives qui valent le peine d'être connues. Nous ferons aussi le point sur notre mouvement. Enfin, vous trouverez toute une série d'informations pratiques en dernière page de ce numéro.

Et pour bien commencer l'année, vous invitons-nous à notre drink de nouvel an au Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve le 26 janvier prochain à 11h, l'occasion de discuter de vive voix dans une atmosphère conviviale.

Nicolas Van der Maren
Chef de file OLLN 2.0 -MR

INTERVIEW DE NICOLAS VAN DER MAREN

Nicolas, vous êtes devenu Chef de file du groupe OLLN 2.0 - MR au conseil communal, peut-on parler d'un souffle nouveau pour votre groupe ?



Je pense qu'en politique, il faut pouvoir se questionner en permanence mais le début de mandature est probablement un moment plus propice aux remises en question. Spécialement quand on essuie une défaite électorale. Les résultats du dernier scrutin communal nécessitaient une prise de conscience et une réelle réflexion sur notre façon de faire de la politique ! J'ai entamé cette réflexion avec notre groupe... alors dans un sens, on peut sans doute parler d'un nouveau souffle !

Une réflexion sur votre façon de faire de la politique ?

Cela fera bientôt 20 ans que notre groupe est relégué sur les bancs de l'opposition malgré ses très bons scores électoraux. Faut-il rappeler que, si nous avons perdu quelques

plumes lors des dernières élections, notre groupe représente toujours un électeur sur quatre ? Cela étant, il faut croire que ce n'est pas suffisant... Autre enseignement des élections : l'apparition d'un nouveau groupe, Kayoux, au conseil communal, signal important de la population qui attend de ses dirigeants qu'on fasse de la politique autrement, en intégrant plus de participation citoyenne.

Peut-on parler de rupture avec la politique de Jacques Otlet ou de Bénédicte Kaisin ?

Je ne parlerais pas de rupture. Je pense que nous avons tous un style qui nous est propre avec nos forces et nos faiblesses mais nous nous sommes toujours efforcés de mener une opposition à la fois forte et constructive, capable bien sûr de dénoncer et

de critiquer quand ça ne va pas mais aussi de soutenir les initiatives positives. En ce qui me concerne, je veux pouvoir apporter plus de nuances, et c'est un vrai challenge.

La population attend des messages clairs et simples mais tout n'est pas tout blanc ni tout noir... Politiquement, c'est très compliqué d'apporter de la nuance dans les débats et dans les positionnements mais je pense que c'est un mal nécessaire.

Dans le privé, vous êtes ?

Dans le privé, je suis comme en politique : un hyperactif passionné, exigeant, parfois impulsif et impatient, mais aussi compréhensif et à l'écoute. Je vis à du « 200 à l'heure », un vrai tourbillon...

L'INTERDICTION DU PLASTIQUE À USAGE UNIQUE À OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE

C'est à l'initiative de notre groupe OLLN 2.0-MR que la Ville s'est engagée dans une démarche «zéro plastique». Comme la libérale Frédérique Ries au parlement européen, Cédric Jacquet et Nicolas Van der Maren ont déposé au conseil communal de février 2019 une motion visant à supprimer l'usage, par l'administration communale, du plastique à usage unique. La motion fut adoptée par tous les partis à l'exception de Kayoux qui s'est abstenu. Cette motion a ensuite été reprise par la majorité pour former une action spécifique de son plan stratégique transversal... cocorico!

COMMUNE « ZÉRO PLASTIQUE »... DES PAROLES AUX ACTES !

L'écologie est un domaine de réflexion vaste qui prend en compte à la fois les problèmes de l'homme, mais aussi les dégâts occasionnés par celui-ci sur son environnement.

Notre manière de consommer et les déchets que nous produisons sont un sujet de conversation omniprésent. Nous devons prendre conscience que chacun peut mener des actions pour le bien de l'environnement. Et de petites actions au quotidien peuvent réellement participer à changer les mentalités et, de ce fait, modifier nos comportements.

Notre groupe est convaincu que les pouvoirs publics ont un rôle d'exemplarité sur ce sujet. En effet, comment demander une attention particulière aux citoyens si les autorités, elles-mêmes, ne montrent pas l'exemple ?

Au-delà de nos couleurs et mandats politiques, nous sommes avant tout des citoyens soucieux de préserver notre planète pour les générations à venir. C'est pourquoi nous avons déposé une motion au Conseil communal d'Ottignies-Louvain-la-Neuve pour que notre Ville devienne une Commune « Zéro plastique ».

Le plastique est dans tout, que ce soit au service travaux, dans les fardes, les chaises, les plaines de jeux, les bouteilles en plastique... Ces éléments ont une durée de vie limitée et doivent être changés, pour certains, régulièrement. Des alternatives existent et nous devons les explorer. Là où il y a un moyen de s'en passer, nous devons faire ce geste.

Concrètement, cette proposition comportait différents éléments :

☒ Interdire le recours au plastique à usage unique au sein de l'administration communale (gobelets, pailles, couverts, etc.)

☑ Mettre en place cette option dans tout marché public entrepris par la ville afin de limiter l'utilisation du plastique par :

- L'insertion dans les cahiers des charges d'une clause prévoyant l'obligation pour tout soumissionnaire de privilégier une solution dans la matière la plus respectueuse de l'environnement pour l'objet en question en lien avec sa production et son « temps de vie » ;

- La mise en place de critères spécifiques d'attribution liés à cette protection de l'environnement le tout en lien avec le travail de l'éco-conseiller(e) de la commune.

Nous souhaitons également que les associations actives sur le territoire de la Commune puissent être sensibilisées à cet enjeu.

La motion a été soumise aux autres groupes du Conseil communal et elle a pu être adoptée majoritairement (à l'exception de Kayoux qui s'est abstenu) par le Conseil communal du 26 février 2019.

A terme, les propositions de cette motion seront intégrées dans le plan "zéro déchet" de la commune.

Au même titre que personne n'a le monopole du cœur, l'écologie doit être l'affaire de tous !



Devenez ambassadeurs de la propreté !

Vous avez envie d'agir pour une commune plus propre ? Que vous soyez citoyen, membre d'un club, d'une association, d'une entreprise ou d'une école, rejoignez les Ambassadeurs de la Propreté via le programme mis en place par la Wallonie (www.walloniepluspropre.be) !

Votre rôle consiste à maintenir propre une rue ou un quartier que vous souhaitez parrainer toute l'année. En vous inscrivant, vous recevrez gratuitement du matériel qui vous permettra de passer à l'action.

> Pour vous inscrire, deux possibilités s'offrent à vous :

- soit vous rejoignez une équipe existante
- soit vous vous inscrivez seul ou avec d'autres personnes

CHRONIQUE D'UNE HAUSSE D'IMPÔTS ANNONCÉE

On l'a dit et redit, la majorité, acculée par les difficultés financières de notre ville, a décidé la création et l'augmentation de toute une série de taxes (sur les parkings, les guichets bancaires, les surfaces de bureaux, les piscines, etc.). C'était dans l'air du temps, il fallait juste attendre que les élections communales, régionales et fédérales soient passées pour que la majorité Ecolo-Avenir (CDH)-PS augmente, une fois de plus, les impôts à Ottignies - Louvain-la-Neuve.

Entre 2003 et 2018, la majorité Ecolo-CDH-PS avait déjà augmenté le pré-compte immobilier et l'impôt des personnes physiques. Sans parler de la création de diverses nouvelles taxes. En 15 ans, c'est ainsi 4,4 millions € d'impôts et taxes qui étaient venus s'ajouter aux recettes. Soit une augmentation de la fiscalité locale de 17% ! Pour un couple actif propriétaire de son logement, cela représentait déjà une augmentation annuelle de 230 € !

Ces efforts imposés à nos citoyens n'auront malheureusement pas suffi. Si la majorité accuse les autres niveaux de pouvoirs, nous pointons pour notre part, une augmentation des dépenses mal maîtrisée, mal anticipée. La majorité a donc décidé, à travers ce nouvel accroissement, de remplir les caisses communales à hauteur de 3,1 millions € à l'horizon 2021 ! C'est ainsi qu'il est actuellement prévu que les additionnels à l'IPP et ceux au Précompte immobilier augmentent de 2 millions €. Cela représente une augmentation de 300 € par an pour un couple actif et propriétaire de son logement. A cela, il faudra évidemment ajouter la création de nouvelles taxes diverses.

DES EFFORTS DÉSÉQUILIBRÉS

Si l'effort qui sera consenti par les citoyens est colossal, l'effort de réduction des dépenses de la majorité semble dérisoire. La seule diminution de dépenses admise par la majorité représente moins de 50.000 €.

UNE MAISON DE REPOS PUBLIQUE POUR OLLN



Nous avons la chance de vivre dans une région relativement « épargnée » et dans une commune particulièrement attractive. Paradoxalement, avec les taux de chômage et de revenus d'intégration sociale (RIS) les plus élevés, Ottignies-Louvain-la-Neuve est probablement la ville du Brabant wallon dans laquelle on constate les plus grandes inégalités sociales. Ajoutez-y une pression foncière démesurée (4000 €/m² pour les nouvelles constructions à Louvain-la-Neuve) et le vieillissement important de notre population, et vous aurez alors une idée de la situation à laquelle doivent faire face certains de nos aînés.

Tous n'ont pas la chance de pouvoir rester chez eux, de bénéficier d'un soutien familial fort ou de se payer les services d'une maison de repos et de soins (MRS) privée. Les MRS privées sont en effet bien plus chères que les MRS publiques qui, ne devant pas rémunérer leurs ac-

tionnaires, peuvent pratiquer des tarifs « à prix coutant ».

C'est pourquoi nous n'avons eu de cesse de réclamer, ces dernières années, l'implantation d'une MRS publique sur notre territoire. Nous pensons en effet, que le secteur public doit contribuer à l'effort face au défi que représente le vieillissement de la population. Si nous avons déjà plusieurs MRS privées et résidences services, notre commune ne compte aucune MRS publique, un comble pour une commune de plus de 31.000 habitants !

Nous nous félicitons que la majorité ait, enfin, intégré la réalisation de ce bâtiment dans les projets des années à venir. Mais la dynamique est très lente, trop lente ; nous stagnons, depuis plusieurs années, à l'étape des études préliminaires. Nous voulons avancer et le groupe OLLN2.0-MR soutiendra toutes les initiatives qui permettront l'établissement d'une MRS à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Il est certes vrai que toutes les communes wallonnes sont soumises à des charges de plus en plus importantes. Ces dépenses croissantes sont connues : zones de secours, cotisations pensions, ... Mais la plupart des autres entités communales wallonnes ont prévu ces charges supplémentaires en faisant des efforts de rationalisation. Ce terme semble malheureusement tabou depuis des années dans le chef de la majorité d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

COMME SI CELA NE SUFFISAIT PAS...

Comme si l'augmentation des impôts et taxes ne suffisait pas, beaucoup de citoyens vont aussi voir leur revenu cadastral revu à la hausse !

Si l'on peut admettre le principe d'une révision cadastrale pour des biens qui n'ont plus été réévalués depuis 1975, nous trouvons toutefois que cela commence à faire beaucoup pour les citoyens d'Ottignies-LLN. Donc en plus de l'augmentation de la part communale au revenu cadastral, certains subiront une deuxième augmentation. Une double peine !

Cela pose aussi la question de l'équité par rapport aux autres brabançons et wallons dont le revenu cadastral ne sera, lui, pas revu. Or faut-il rappeler qu'une partie de l'impôt sur le revenu cadastral des Ottintois et Néolouvainistes retournera aussi à la Province et à la Région et non uniquement à la commune ?

Cette mesure est d'autant plus surprenante que la Ville n'est pas compétente pour déterminer le revenu cadastral. Cette matière relève en effet de la compétence de l'administration fédérale du cadastre !

Dans l'opposition depuis 2000, nous ne pourrions rien faire pour revenir sur les 19 ans passés et éviter ces augmentations d'impôts. Mais, nous sommes disposés à travailler avec la majorité pour soutenir tout travail d'analyse et de rationalisation des dépenses de notre Ville afin que les habitants soient le moins possible impactés.

DES TAXES FANTÔMES

Comme nous vous l'expliquons ci-dessus, la majorité Ecolo-Avenir-PS, acculée par les difficultés financières de la ville, a décidé de créer ou augmenter toute une série de taxes (sur les parkings, les guichets bancaires, les surface de bureaux, les piscines, etc.). Il en est une qui pourrait tout

de même prêter à sourire (la seule probablement), puisque le Collège a décidé de lever une taxe de plusieurs milliers d'euros sur... les dancings ! Or, notre Ville ne compte aucun dancing sur son territoire. Ottignies-Louvain-la-Neuve, capitale du sur-réalisme à la belge ?

OLLN : LA VILLE AVEC LE PLUS GRAND TAUX DE CHÔMAGE DANS LE BRABANT WALLON

Le saviez-vous ?

Ottignies-Louvain-la-Neuve est la ville qui concentre le plus haut taux de chômage en Brabant wallon (12,5 % de demandeurs d'emploi au mois de décembre 2018, soit plus de 25% au-dessus de la moyenne provinciale). Notre Ville est aussi une des seules du Brabant wallon où ce taux de chômage est en augmentation. C'est également la seule ville du Brabant wallon dirigée par les Ecolos, le CDH et le PS depuis deux décennies !

Dans le même sens, notre ville est celle qui octroie le plus grand nombre de RIS (revenu d'intégration sociale) en Brabant wallon, 20 % des RIS de la province sont en effet octroyés par notre CPAS.

Bien sûr, si les demandeurs sont dans les conditions, il faut le leur accorder.

Ottignies-Louvain-la-Neuve concentre donc le plus d'inégalités entre ses habitants. La situation n'est pas nouvelle mais le développement économique et l'emploi ne méritaient toujours pas un paragraphe dans la déclaration de politique communale, pire... la bourgmestre ecolo a même annoncé une politique dans la continuité des 18 dernières années... Nous pensons de notre côté qu'il faut trouver des solutions pérennes pour ces personnes fragilisées, qui permettent de voir plus loin que l'accueil et leur offrent de réelles perspectives d'emplois.

4 SANS DÉTOUR

VOS ÉLUS... DES RELAIS DE TERRAIN !



Nicolas VAN DER MAREN
Conseiller communal
Chef de file
nicolas.vandermaren@olln.be



Jacques OTLET
Conseiller communal
Conseiller provincial
jacques.otlet@olln.be



Bénédicte KAISIN
Conseillère communale
benedicte.kaisin@olln.be



Nancy SCHROEDERS
Conseillère communale
nancy.schroeders@olln.be



Denis VANDENBERGEN
Président Section MR OLLN
denis.vandenbergen@gmail.com



Dominique BIDOUL
Conseiller communal
dominique.bidoul@olln.be



Cédric JACQUET
Conseiller communal
cedric.jacquet@olln.be



Anne CHAIDRON
Conseillère communale
anne.chaidron@olln.be



Marie DELATTE
Conseillère communale
marie.delatte@olln.be



Mia DANI
Conseillère communale
mia.dani@olln.be



Patrick PIRET-GERARD
Conseiller CPAS
patrick.piret@cpas.olln.be



Michel TOURNAY
Conseiller CPAS
michel.tournay@cpas.olln.be



Laurence DE GOBERT
Conseillère CPAS
laurence.degobert@cpas.olln.be



Alexandre SERVAIS
Président Jeunes MR
alexandre.servais94@gmail.com



DRINK DE NOUVEL AN

Rencontrons-nous
autour d'un verre

> Le 26/01/2020 à 11h

> Centre Culturel d'Ottignies.

Réservations :
0477 31 57 95

INVITATION >>>



INFOS PRATIQUES

Les services administratifs

T : +32 (0) 10 43 60 00
F : +32 (0) 10 43 61 09
Espace du Coeur de Ville, 2
1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve

Les services Population et Etat civil

Le lundi de 12h30 à 19h
Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30
Le samedi de 9h à 12h (sauf en juillet et août)

Le service Urbanisme

Le lundi de 12h30 à 19h
Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30
Le samedi matin (UNIQUEMENT pour la consultation des dossiers soumis à enquête publique ou à annonce de projet, et moyennant prise de rendez-vous préalable au moins 24h à l'avance).

Autres services

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Garde médicale

Un poste médical de garde est situé à Louvain-la-Neuve (avenue Einstein, 11, en face d'IBA, entre les éditions Claire Vision et Realco), les week-ends et jours fériés.

Les consultations se font sur rendez-vous : 02 / 38 50 500. Les visites à domicile sont assurées si le déplacement au poste médical de garde est impossible.

Pharmacie de garde

Trouvez une pharmacie de garde par téléphone (24h/24h) au 0903 99 000
<https://www.pharmacie.be/>

Numéros d'urgence

100 ou **112** : ambulances et pompiers
101 : police
Centre anti-poisons : 070 245 245
Child Focus : 116 000
Prévention Suicide : 0800 32 123
Écoute violences conjugales : 0800 30 030

Enlèvement des encombrants

La ville propose un service d'enlèvement (au rez-de-chaussée) d'encombrants à la demande. Ce service est gratuit. Pour prendre RDV : 067/68.55.10. Informations complémentaires : <https://restor.be/collecte/>

Objets repris :

Textiles propres, mobilier, articles ménagers, électro, vélos, loisirs, médias, outils, autres (grands objets en plastique, grands objets en métal, grands objets en bois, tapis, matelas, verres plats, grands objets inertes, pneus, ..)

Si vos déchets sont non réutilisables, vous payez 5€/m³ (max 3 m³ par enlèvement) et la Ville prend en charge le surplus (estimé à 15/20 € par enlèvement). Pour prendre RDV : 0800/49057

Calendrier de collecte des déchets

<https://www.olln.be/fr/mon-environnement/gestion-des-dechets/calendrier-collectes.html>

DES IDÉES POUR VOTRE VILLE ?

>> CONTACT@MROLLN.BE